

Le Nouvelliste

Valais > Martigny

25.02.2015, 00:01 - Martigny

Actualisé le 25.02.15, 00:05

La centrale va redémarrer en 2016



C'est au sommet de la cascade de la Pissevache haute de 116 mètres qu'a été implanté en 1898 le complexe hydro-électrique du même nom qui fait l'objet de travaux de réhabilitation. La centrale de production sera entièrement installée dans la galerie souterraine. LOUIS DASSELBORNE

Hors service depuis 1997, l'aménagement hydro- électrique implanté au sommet de la cascade de la Pissevache est en pleine rénovation. Les Forces motrices valaisannes investissent 8,5 millions dans sa réhabilitation.

L'aménagement hydro-électrique de la Pissevache situé au sommet de la célèbre cascade du même nom sera de nouveau en état de fonctionner à partir de l'an prochain. Situé sur les communes de Salvan et de Vernayaz, ce complexe inauguré en... 1898 avait été mis hors service en 1997 pour des questions de sécurité. Propriétaires de l'installation depuis 1982 après son rachat à la Lonza SA, à Bâle, les Forces motrices valaisannes (FMV) ont décidé de lui redonner vie en effectuant une vaste opération d'assainissement du site, de remplacement de la conduite forcée et de renouvellement de la centrale. Un montant de plus de 8 millions de francs est injecté dans ces travaux d'envergure qui, dès 2016, vont permettre aux FMV de produire 5 millions de kWh par année, correspondant environ à la consommation électrique de 1000 ménages.

Logistique compliquée

L'usine hydroélectrique de la Pissevache - à ne pas confondre avec la centrale de Miéville toute proche appartenant, elle, à Alpiq - exploite les eaux de la Salanfe captées en aval du vallon de Van dans les gorges du Dailley, à 1100 mètres d'altitude sur le territoire de la commune de Salvan. " Après avoir été turbinée, l'eau est restituée en amont de la cascade de la Pissevache ", explique Julien Derivaz, responsable du projet auprès des FMV. La mise en oeuvre de ce chantier n'est pas une sinécure. " C'est la logistique qui est compliquée, car

l'usine est juchée au sommet de la cascade. Les matériaux sont acheminés entre la plaine et la centrale par un téléphérique de chantier. Un funiculaire provisoire sera installé dans la galerie en vue du remplacement de la conduite forcée. En outre, dans la partie supérieure du complexe, les éléments utiles seront déposés sur les différentes places de chantier par hélicoptère ", souligne le responsable.

Les travaux préparatoires, comme le défrichage, les accès, l'acheminement des engins de chantier et le démantèlement du site, ont débuté en septembre dernier. Le calendrier prévoit le remplacement de la conduite forcée et le renouvellement de la centrale dans les mois qui suivent. " La mise en service progressive de l'aménagement aura lieu dans le courant de l'année prochaine ", indique Julien Derivaz.

La nouvelle centrale dans la caverne

Concrètement, le projet prévoit la préservation et l'assainissement des installations de captage et d'adduction des eaux. " Longue de plus d'un kilomètre, la conduite forcée sera entièrement remplacée. Sur le site de la centrale au sommet de la cascade, les bâtiments existants sont en cours de démantèlement, ce qui permettra de redonner un aspect naturel au site ", détaille Julien Derivaz. D'une puissance de 1700 kW, le nouveau groupe de production établira ses quartiers dans la caverne longue de trente mètres et large de neuf mètres. Une partie des machines d'origine et les anciens appareils de mesure seront évacués. " Nous les conserverons et étudions actuellement leur future affectation ", note notre interlocuteur.

A relever encore que la ligne électrique existante sera démontée. " L'énergie produite sera donc acheminée par un câble 16 kV enterré, procurant ainsi une amélioration paysagère de ce site particulier ", selon Julien Derivaz qui veut se montrer rassurant quant à la conduite de ce chantier: " Les Forces motrices valaisannes s'efforceront de limiter les nuisances pour les riverains et les touristes. Dans sa partie supérieure, le chantier sera ainsi interrompu durant les mois de juillet et d'août. En outre, grâce à des mesures intégrées et à un suivi environnemental, l'impact des travaux sur la faune et la flore sera limité. "

CHIFFRES CLES

Par CHARLES MEROZ